

**République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 FEVRIER 2024**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : M. EPOULET Gérard, M. FOUILLET Olivier, Mme DEBORDE Sonia, M. GALLIEZ Ivan, M. FILLION Guillaume, Mme CHAUSSERAY Dominique, Mme MENARD Evelyne, NERRIERE Serge, Mme BOURLON Aline.

Absents excusés : M. PENNINGER Alexandre, M. CHARLET Geoffrey, M. VIGNAULT Quentin, Mme MORICHON Charlotte (pouvoir à Mme CHAUSSERAY Dominique), Mme BOUTIN Isabelle.

Date de la convocation : 16/02/2024

Secrétaire de séance : Mme Evelyne MENARD.

1/ APPROBATION du compte rendu du 25/01/2024

Aucune remarque n'étant émise, le compte-rendu du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

2/ DELIBERATIONS

➤ Délibération 06/2024 : Prime de fin de collecte des agents recenseurs

M. le Maire rappelle à l'assemblée que le recensement a eu lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Il ajoute que dans la délibération portant création de deux emplois d'agents recenseurs, en date du 23 novembre 2023, le Conseil Municipal a accepté d'octroyer une prime de fin de collecte aux deux agents, suite au bon déroulement de cette dernière, M. Le Maire propose une prime de 300 euros par agent.

Le Conseil Municipal émet un vote favorable avec 6 voix pour 3 abstentions.

➤ Délibération 07/2024 : Lutte contre les nids de frelons asiatiques

M. le Maire informe les membres du Conseil municipal que lors de la séance du 27 octobre 2015, une délibération avait été prise sur la participation de la commune, « à hauteur de 40.00€ par nid, lors de l'éradication des nids de frelons asiatiques sur les propriétés privées, uniquement lorsque l'administré faisait appel à un organisme et/ou un professionnel habilité ».

M. le Maire rappelle que la commune apporte sa cotisation au F.D.E.D.O.N., ce qui permet aux administrés de bénéficier de tarifs préférentiels.

M. le Maire propose, afin de maintenir l'action engagée pour lutter contre la propagation des nids de frelons asiatiques, de modifier la participation de la commune, pour la destruction de nids de frelons asiatiques situés sur les propriétés privées et de la porter à 45.00€ pour le premier nid et 20€ pour les suivants

Le Conseil Municipal émet un vote favorable à l'unanimité.

Mme Boutin Isabelle arrivée à 18h30.

3/ DOSSIER : REUNIONS / RENCONTRES / INTERCOMMUNALITE :

- a) M. Le Maire présente la brigade de COULONGES-SUR-L'AUTIZE
M. Le Maire a reçu de la gendarmerie de Coulonges / Champdeniers un document mentionnant les noms, grades et photographies de l'ensemble des effectifs de la brigade.
Il en fait la présentation aux élus.
- b) Compte rendu du Conseil communautaire de la CAN
M. le Maire relate le Conseil Communautaire de la CAN du 8 février 2024. Il y avait 77 délibérations.
5 Délibérations concernent le PACT (Pacte Communautaire d'Appui au Territoire) pour la réalisation de divers projets (réfection de parking, création d'un parc paysager et loisir intergénérationnel, rénovation énergétique par le remplacement d'ouverture et la pose de volets, création d'un terrain de sport, réhabilitation de bâtiments communaux et création d'une boulangerie).
8 délibérations relatives au budget et finances (budget primitif,...)
3 délibérations sur les moyens généraux, bâtiments,.. (projet sur la requalification et l'extension du dépôt des transports,...)
5 délibérations sur le développement économique (vente de terrain par l'EPF) ou acquisition.
10 délibérations sur la politique de la ville et l'urbanisme, avec notamment l'adoption du PLUiD
3 délibérations relatives à l'assainissement, notamment l'adoption des plans de zonage.
- c) Suite dossier aménagement entrée de ROUVRE
M. Le Maire rappelle la démarche entreprise, à savoir la recherche d'une maîtrise d'œuvre pour le dossier d'aménagement de l'entrée sud de Rouvre qui devrait se dérouler en 2025.
7 entreprises sur 16 ont été sollicitées. 4 ont demandé une visite des lieux pour la présentation du projet. 2 se sont abstenues faute de moyens et 1 n'a pas répondu.
Le projet à 3 axes :
Sécurisation de la circulation sur la RD 748 et prise en compte des mobilités douces.
Amélioration des conditions de vie des riverains
Embellissement de l'environnement de cette voie et mise en valeur de la Chapelle ST Aubin
Il est opportun de rappeler que l'enfouissement des réseaux électriques et électroniques sera réalisé en 2024.
- d) 14 juillet
M. Le Maire rappelle la délibération précédente actant la prise en charge par la municipalité de la partie animation des manifestations du 14 juillet, à savoir le feu d'artifice et le spectacle vivant.
A cet effet, nous avons reçu une proposition de spectacle du groupe Yellow Bounce (Jazz). Une présentation d'un clip vidéo est faite. Les élus donnent leur accord pour ce groupe.
- e) Point sur les consommations électrique
Le secrétariat réalise un relevé de toutes les consommations (électriques, eaux, gaz, alimentation...)
Concernant les consommations électriques : le relevé est effectué périodiquement (mensuel, quadrimestre,...). Si les consommations restent stables, la facturation, elle, a

fortement augmenté. Ces tableaux devraient nous aider à mettre en place un certain nombre de dispositions. La consommation électrique de tous nos bâtiments, de l'éclairage public est passée de 23093€ en 2021 à 66337€ en 2023, avec des consommations à peu près identiques.

f) Présentation remorque

Depuis la vente du camion SAVIEM, le besoin d'une remorque agricole s'est exprimé pour la réalisation de certains travaux. Nous avons retenu la proposition faite par M. Clisson pour un montant de 500€. La présentation est faite à l'appui de photographies.

➤ **Prochain Conseil municipal : Jeudi 28 mars 2024 à 20h00**

Fin du Conseil à 20H00

PROJET